

Conseil des ministres : Bientôt 20 nouveaux bus pour le transport des étudiants

Le Conseil des Ministres s'est réuni en séance extraordinaire le mardi 04 mars 2014 sous la présidence du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Au cours de la séance, le Ministre de l'Economie et des Finances a rendu compte au Conseil des Ministres du point des dossiers relatifs à l'accomplissement des formalités d'entrée en vigueur des accords de prêts, de dons d'un montant total de 268,07 milliards de francs CFA et de levée des conditions suspensives à la date du 02 mars 2014.

En approuvant cette communication, le Conseil des Ministres a instruit les Ministres ainsi que les structures concernés de mettre en œuvre les diligences requises pour :

la célérité dans l'instruction des dossiers de financement extérieur ;

la mise en œuvre diligente des programmes et projets à financement extérieur ;

la mise en œuvre d'une meilleure gouvernance et d'un suivi évaluation de notre portefeuille d'accords de financement extérieur.

Le Ministre du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective a rendu compte au Conseil du point des diligences pour l'organisation de la Table Ronde de Paris des partenaires techniques et financiers pour le développement du Bénin.

En approuvant cette communication, le Conseil des Ministres a instruit le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective et les Ministres concernés dans le Comité de Pilotage d'accélérer les préparatifs en vue de la production à bonne date, des documents de travail nécessaires à la mobilisation des bailleurs de fonds autour des grands projets prioritaires pour le développement du Bénin.

En prélude à cette table ronde et dans le cadre de la mobilisation accrue des ressources internes et externes, le Président de la République a fait part au Conseil des Ministres de son entretien avec le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). En effet, le Bénin et la BOAD ont signé un arrangement dans le cadre de leur partenariat stratégique reposant sur un consortium de Banques Nationales et Régionales pour un montant de deux cents milliards (200.000.000.000) de francs CFA en vue du financement des infrastructures énergétiques et routières qui font cruellement défaut à notre pays pour une véritable relance économique. Certes, ce partenariat a permis de mobiliser la quasi-totalité de ces ressources. Cependant, les priorités demeurent toujours en terme de besoin de ressources en investissement, c'est pourquoi le Conseil a décidé de renouveler la signature d'un nouvel arrangement de l'ordre de six cents milliards (600.000.000.000) de francs CFA avec la BOAD dans son rôle de facilitateur auprès des banques commerciales nationales, régionales, les partenaires latéraux et multilatéraux sans oublier les fonds souverains. Cette démarche permettra la mise en place des infrastructures indispensables au développement de notre pays en attendant la tenue de la table ronde. Avec cet arrangement et grâce au partenariat stratégique avec la BOAD, les banques commerciales, contrairement à leur tradition, ont marqué leur volonté de mettre à la disposition du Bénin des ressources de longue durée à des taux plus compétitifs.

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement a présenté au Conseil des Ministres une communication relative à l'assainissement de nos villes et campagnes inscrit par l'Union Africaine au titre des priorités du continent.

En effet, un appel a été lancé par l'Union Africaine aux Chefs d'Etat et de Gouvernement africains pour mettre en œuvre dans nos pays des politiques hardies d'assainissement et d'aménagement afin de régler les problèmes d'insalubrité auxquels sont confrontées les populations.

En prenant acte de cette communication, le Conseil des Ministres a décidé de renforcer, d'accélérer la mise en œuvre dans les deux (02) prochaines années, des programmes d'assainissement en vue d'assurer un environnement sain dans une cinquantaine de communes sur les soixante-dix-sept que compte le Bénin.

A ce titre, l'orientation Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) du secteur Assainissement Bâtiment et Travaux Publics, sera renforcée et une répartition équilibrée des projets de pavage, d'assainissement, d'aménagement, de réhabilitation, de renforcement, de bitumage de routes et de rues, de construction de

logements en milieu urbain et rural, sera progressivement mise en place entre toutes les agences béninoises de Maîtrise d'Ouvrage Délégue (MOD) y compris la Direction du Génie Militaire.

L'objectif visé est de décongestionner le portefeuille des projets détenus par certaines agences de Maîtrise d'Ouvrage Délégue (MOD) et de parvenir au "zéro lenteur et lourdeur" dans la conduite des projets d'aménagement et d'assainissement.

A cet effet, le Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Assainissement a été instruit de proposer sous quinzaine au Conseil des Ministres un programme approprié d'assainissement de nos villes et de nos campagnes.

Des instructions ont été également données aux Ministres pour exercer un suivi rigoureux et efficace des projets placés sous leur tutelle.

Le Ministre à la Présidence de la République, chargé de la Coordination des Politiques de Mise en Œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs de Développement Durable, a fait au Conseil des Ministres le point des réformes destinées à l'amélioration du climat des affaires au Bénin au titre du « DOING BUSINESS ».

En approuvant cette communication, le Conseil des Ministres a instruit :

1. le Ministère en charge de l'Industrie du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie et des Finances, de l'Urbanisme, de l'Energie, des Technologies de l'Information de la Communication, de l'Agriculture, de la Justice et de l'Evaluation des Politiques Publiques d'accélérer les réformes qui s'imposent ;

2. le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication en relation avec le Secrétariat Permanent du Conseil Présidentiel des Investissements d'organiser des séances d'informations sur les actions entreprises dans le cadre de ce programme et de faire état des progrès accomplis.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a rendu compte au Conseil des Ministres de l'état d'engorgement des aires de stockage du coton des usines d'égrenage du fait de l'entreposage du coton graine abondamment produit dans le cadre de la campagne de commercialisation de coton 2013-2014.

En approuvant cette communication, des instructions ont été données :

► au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche aux fins de mettre en œuvre un plan d'évacuation et de placement du coton-fibre et des graines de coton occupant lesdites aires de stockage et - au Ministre des Travaux Publics et du Transport en liaison avec le groupement des transporteurs, de mobiliser en nombre suffisant, des véhicules de transport ainsi que le train pour assurer le convoyage de fibres et des graines-coton au port de Cotonou.

Le Ministre d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a rendu compte au Conseil des Ministres d'une communication sur des problèmes sociaux et de transport auxquels sont confrontés les étudiants des Universités d'Abomey-Calavi, de Parakou et des centres Universitaires Thématiques.

En approuvant cette communication, le Conseil des Ministres qui demeure très attentif à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants a décidé d'acquérir sous peu une vingtaine de bus neufs en vue d'assurer leur transport.

Fait à Cotonou, le 04 mars 2014

**Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Alassani TIGRI.**